



LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE LUBUMBASHI ;

Vu l'Ordonnance n° 81/143 du 03 octobre 1981 portant création de l'Université de Lubumbashi, spécialement en son article 15 ;

Vu l'Arrêté Ministériel N°187/MISESU/CABMIN/TMF/RK3/CPM/2015 du 29 décembre 2015 portant désignation et nomination des Membres du Comité de Gestion de l'Université de Lubumbashi, spécialement en son article 1^{er} ;

Attendu *que la grande majorité de l'ancien Comité de la Délégation Générale des Etudiants a fini les études et qu'il sied de pourvoir aux postes vacants en vue de redynamiser les activités au sein de ladite délégation ;*

Vu la nécessité et l'urgence ;

**LE COMITE DE GESTION ENTENDU ;
DECIDE :**

Article 1er

Sont nommés **Membres du bureau de la Délégation Générale des Etudiants** de l'Université de Lubumbashi, les Etudiants dont les noms suivent :

1. Délégué Général :
* **KISHIMBA NGOBOLA**, L1 ECO
2. Vice-Délégué :
* **KUNDA AWADI Emmanuel**, L2/Droit
3. Vice-Délégué aux affaires sociales :
* **RUBUKUZO LONGUELI Gloire**, G3 SBM
4. Vice-Délégué au Sport :
* **MASANGU WA BANZA**, D2 MED.
5. Secrétaire :
* **NONO MUBANGA**, BAC 3 Agro

Article 2

Sont nommés Membres des délégations facultaires, les étudiants dont les noms suivent :

I. FACULTE DES SCIENCES SOCIALES, POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES :

1. Délégué : **MUTSHAILA NDENGO Patient**, L1 RI
2. Déléguée Adjointe : **KAWAYA YUMA Thierry**, L2 SOCIOL.

.../...